

prétentions, en arrière de son siècle; c'est une preuve que c'est un des plus grands rétrogrades et un des plus grands réactionnaires. Il emprunte au moyen-âge sa politique fiscale; pour conduire un gouvernement, il se guide sur les enseignements de sir Robert Walpole, et ses principes de libre discussion étaient en honneur aux temps des Stuarts, et pendant ces jours néfastes de l'histoire d'Angleterre, alors qu'il était décidé par le banc que plus la vérité était grande, plus grand était le libelle, doctrine qui conviendrait admirablement au premier ministre.

Je dirai à l'honorable premier ministre qu'il connaît très-peu les questions qui préoccupent aujourd'hui l'esprit public, questions qui ne doivent pas être ignorées, qu'il connaîtra bientôt, et qui—quelques-uns de ses collègues pourraient peut-être le lui dire—devront être discutées avant qu'il soit longtemps, et il est peut-être malheureux qu'il les connaisse si peu.

L'honorable monsieur prétend être ultra-loyal, mais je puis lui rappeler le temps où il n'était pas aussi ultra-loyal. Il est vrai qu'à cette époque le premier ministre était dans l'opposition, et il est possible que la grande loyauté qu'il montre aujourd'hui tombe quelque jour, je ne dis pas à zéro, mais se refroidisse beaucoup dans les ombres de l'opposition. En tout cas, je me rappelle que le premier ministre était, sinon le guide, du moins l'ami ardent de cette tourbe d'hommes déloyaux qui ont brûlé les édifices du parlement du Canada et lancé des projectiles au gouverneur général, le représentant de la royauté, dans les rues de Montréal. Je me rappelle très-bien, M. l'Orateur, la discussion qui a eu lieu dans cette Chambre au sujet d'un certain M. J. M. Ferris, nommé à un poste important du gouvernement, et je me souviens que des membres de cette Chambre, dont plusieurs appuyaient le premier ministre, ont dit publiquement, ici, que l'un des droits que cet homme avait à cette nomination c'était parce qu'il était un des anciens amis du premier ministre et un de ceux qui avaient encouragé avec ardeur l'incendie des édifices du parlement dans la ville de Montréal.

Mon honorable ami le député de Durham, (M. Blake) a attiré l'attention sur le fait qu'un certain document célèbre demandant l'annexion était orné de la signature d'un membre important du cabinet actuel. Mon honorable ami aurait pu ajouter que si vous voulez feuilleter les anciennes gazettes vous trouverez le nom d'un certain lieutenant David Lewis Macpherson, chassé de la milice à cause de sa déloyauté; et je demanderais si le même David Lewis Macpherson est l'ami et l'associé du premier ministre. Le même document contient le nom d'un homme qui n'est autre sir John Rose, ancien ministre des finances du Canada. Un peu plus bas, vous trouvez le nom d'un nommé Alexandre Tilloch Galt, qui, l'on peut se le rappeler, avant d'accepter la décoration que je porte aujourd'hui, a adressé une communication expresse à lord Carnarvon, alors secrétaire d'Etat pour les colonies, dans laquelle il désirait qu'il fût connu qu'avant d'accepter cette décoration, il s'était fait l'avocat de l'indépendance du Canada, et lord Carnarvon, l'un des nobles les plus honorables qui existent a répondu qu'il ne voyait rien dans ce fait qui empêchât ce monsieur d'accepter cette décoration. Dois-je rappeler le langage du *Mail* qui, s'il ne l'est pas, vient après l'organe de l'honorable monsieur, dois-je rappeler, dis-je, que ce journal, lorsque l'on a fait remarquer que la politique fiscale que le premier ministre inaugurerait devait vraisemblablement porter préjudice au lien britannique, a écrit que s'il en était ainsi, c'était tant pis pour le lien britannique. Enfin, dois-je rappeler la conduite que le premier ministre a tenue à l'égard de lord Lorne. Cette Chambre se souvient, M. l'Orateur, de quelle façon étrange l'on a parlé de lord Lorne; elle se rappelle comment il a été attaqué par les partisans du très-honorable monsieur et par la presse qui appuie ces partisans, et nous nous rappelons pourquoi. Nous nous souvenons qu'à la demande empressée que le premier ministre a faite

dans le but de tourner une grave difficulté politique, lord Lorne a consenti à soumettre en Angleterre une certaine question, et qu'à cause de cela, il a été attaqué de la manière la plus violente par un grand nombre de membres de cette Chambre et par plusieurs journaux de ce pays. J'ai ici la déclaration expresse et formelle de lord Lorne que "mercredi, le deuxième jour d'avril, sir John A. Macdonald est venu me trouver de nouveau et m'a annoncé qu'au sujet de son refus (de lord Lorne) de démettre M. Letellier, il suggérerait, comme alternative, que la question concernant la démission du lieutenant-gouverneur de Québec fût soumise au gouvernement de Sa Majesté. Je l'ai soumise et sir John a produit une note de la déclaration qu'il se proposait de faire à la Chambre sur cette question." Dans un autre endroit, il dit que "mercredi sir John est revenu me voir et m'a annoncé que, comme alternative, il suggérerait que la question que comportait la démission du lieutenant-gouverneur fût renvoyée au gouvernement de Sa Majesté." L'homme qui a donné ce conseil que lord Lorne a suivi, cet homme loyal et chevaleresque, est resté muet, n'a pas levé la main, ni ouvert la bouche; mais il a permis que le représentant de la royauté, le gendre de la reine, fût attaqué et blâmé par ses partisans, lorsqu'un mot de sa part eût pu leur fermer la bouche. Et, après avoir agi ainsi, c'est lui qui vient faire la leçon à d'honorables membres de la gauche à propos de leur prétendue déloyauté envers la couronne britannique. Je conseillerais à l'honorable monsieur d'être prudent; je pourrais lui rappeler que ceux qui habitent des maisons de verre devraient se garder de lancer des pierres.

Bien que je ne voie pas en ce moment l'honorable secrétaire d'Etat en cette Chambre, je dirai que je suis étonné que dans la circonstance dont j'ai parlé, cet honorable monsieur —je le dis à son honneur—a saisi l'occasion de se séparer de son chef et a déclaré qu'il n'était pas tout à fait opposé à ce que l'on discutât l'avenir du Canada.

Je dis que le premier ministre, non content des attaques auxquelles j'ai fait allusion, a besoin de faire des insinuations d'une nature quelque peu blessante au sujet de certains chefs libéraux. Il insinuait qu'ils avaient cherché et sollicité ces honneurs. Je ne sais pas s'il a voulu insinuer que je suis un de ceux qui auraient agi de la sorte, mais je puis dire au premier ministre que non seulement cette insinuation n'est pas fondée, en ce qui me concerne, du moins, et, non plus, je crois, en ce qui concerne les autres membres de l'ancien cabinet, mais que c'est tout à fait le contraire. Aucun de nous, que je sache, n'a cherché ni sollicité cet honneur. On nous a offert des honneurs, et cela, dans des circonstances qui rendaient cette offre singulièrement agréable, car on nous l'a faite lorsque nous avions cessé en quelque sorte de veiller aux destinées du pays. Mais, M. l'Orateur, il est parfaitement reconnu que loin de rechercher ou de solliciter des titres, les chefs libéraux, mon honorable ami ici présent (M. Blake), mon honorable ami qui siège habituellement à mes côtés (M. Mackenzie), et mon honorable ami, le regretté M. George Brown, ont tous reçu l'offre de titres, et tous, pour des raisons qui les honorent, ont cru bon de les refuser. Le premier ministre peut-il en dire autant de ses collègues? Se lèvera-t-il pour dire que ses collègues n'ont recherché ni sollicité des honneurs? Nous savons mieux, M. l'Orateur. Nous savons que des membres de son cabinet ont recherché et sollicité des honneurs. Je pense que les hommes d'Etat canadiens, lorsqu'on leur offre des honneurs spontanément et librement, peuvent accepter sans crainte des décorations impériales, comme je l'ai dit. Mais je puis dire à l'honorable monsieur qu'aucun homme d'Etat canadien, digne de ce nom, ou digne de remplir un poste si important, ne s'abaissera jamais à rechercher ni solliciter des titres, de quelque endroit qu'ils viennent; et si, après avoir recherché et sollicité des titres, il est entendu que ceux qui les acceptent sont obligés de garder le silence quand les intérêts de leur pays exigent qu'ils parlent, le cas est dix fois pire que celui auquel j'ai fait allusion.